



## Appel à communication Journées Risques et Territoires du Cerema

15 juin 2020 à Bordeaux

### « Culture du risque : le citoyen premier acteur de sa sécurité »

La politique de prévention des risques repose sur 7 piliers fondamentaux parmi lesquels figurent l'**information préventive et l'éducation des populations**. Issu de la démarche française de politique de prévention des risques établie en 2010, ce pilier se justifie notamment par le fait que « la gravité du risque est proportionnelle à la vulnérabilité des enjeux ». En d'autres termes, une population informée et au fait des bons comportements est une population plus résiliente et moins sensible aux risques.

La prévention et la gestion des risques naturels constituent un enjeu économique, environnemental et surtout de sécurité important en France. Le pays est soumis à de nombreux risques naturels : inondation, séisme, mouvements de terrain, feux de forêts, avalanches... La mobilité croissante des populations et parfois l'absence d'évènements récents dans les territoires favorisent l'**atténuation de la connaissance du risque**.

Face à ce constat, la politique nationale de prévention tend à promouvoir davantage la préparation et l'adaptation de chacun, à l'image d'un des défis de la SNGRI : « apprendre à vivre avec les inondations ». Une multitude d'actions innovantes, portée tant par l'État, les collectivités que le monde universitaire ou les associations, voient le jour.

Lieu de rencontre entre praticiens, notamment des services de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi avec le monde universitaire et celui de la formation, les journées Risques et Territoires 2020, organisées à Bordeaux et Aix-en-Provence, proposent de partager les expériences et d'approfondir la réflexion sur les actions mises en œuvre pour une **meilleure culture des risques majeurs**.

Les contributions attendues concernent essentiellement des retours d'expériences des actions menées en les détaillant (format, porteur, contenu, cibles...) mais également les leviers identifiés et les difficultés rencontrées. Les actions concernent l'ensemble des risques naturels.

## Mode d'organisation

### **Soumission des communications :**

Si vous souhaitez communiquer lors de la journée, un résumé de 20 lignes devra parvenir par mail à [perrine.vermeersch@cerema.fr](mailto:perrine.vermeersch@cerema.fr) avant le **28 février 2020**.

Ce résumé devra présenter le titre de l'intervention, l'intervenant, le projet ou l'action, et préciser en quoi ceci est novateur ou particulièrement pertinent au regard des politiques nationales de prévention des risques naturels majeurs et d'aménagement du territoire.

Les contributeurs seront informés de leur sélection pour le 20 mars 2020 au plus tard.

### **Modalités des interventions :**

Chaque intervention durera en moyenne 20 minutes (présentation projetée / table ronde...) et sera suivie d'un débat avec la salle. La durée et le mode d'intervention pourront être adaptés par les organisateurs à l'occasion de la finalisation du programme général de la journée.

Les interventions ne sont pas rémunérées mais le déjeuner de chaque intervenant est offert par le Cerema.

Les interventions sont mises en ligne sur internet quelques semaines après l'événement. À titre d'exemple, les productions de la journée 2019 à Bordeaux, qui avait pour thème "De la vulnérabilité du bâti à celle des territoires, quelles réponses opérationnelles ?" sont accessibles depuis le site du Cerema : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/vulnerabilite-du-bati-celle-territoires-quelles-reponses-0>

### **Contacts :**

Aspect technique : [perrine.vermeersch@cerema.fr](mailto:perrine.vermeersch@cerema.fr)

tel 05 56 70 63 62

Aspect logistique : [anne-marie.trincat@cerema.fr](mailto:anne-marie.trincat@cerema.fr)

tel 05 56 70 63 80

## ***Pour information***

Cette journée technique se tiendra également à l'automne 2020 sur le site du Cerema à Aix-en-Provence pour faciliter la participation en réduisant les contraintes de déplacement.

### Contact:

Aix-en-Provence : [michel.bacou@cerema.fr](mailto:michel.bacou@cerema.fr) tel : 04 42 24 79 88